



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 mars 2020

L'an deux mil vingt, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	4 mars 2020
Date d'affichage de la convocation	4 mars 2020
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	15

Etaient présents :

LORAND Hubert	MASSARD André	PEILA-BINET Carine
CREPEL Vincent	VERGER Joseph	MASSARD Alain
BOUGAULT Christine	MÉAL Lydie	LEPEIGNEUL Christine
GOBIN Christophe	RÉGEARD Blandine	ROLLAND Dominique
MARTEL Laurence	POUESSEL Murielle	LEBRETON David

ORDRE DU JOUR :

1. Élection du secrétaire de séance
2. Compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2019

FINANCES LOCALES

3. Budget principal et budgets annexes : comptes administratifs 2019
4. Budget principal et budgets annexes : comptes de gestion 2019
5. Boulangerie – Désignation des entreprises pour les travaux d'extension
6. Renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et prestations de service de la mairie

COMMANDE PUBLIQUE

7. Équipement socio-culturel – Résultat appel d'offres matériel et mobilier

URBANISME

8. Droit de préemption urbain – parcelles AB747p, AB749 et AB795

DÉCISIONS – INFORMATIONS

QUESTIONS DIVERSES

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Christine LEPEIGNEUL, conseillère municipale, est élue secrétaire de séance par le conseil municipal à l'unanimité des présents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2019

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 19 décembre 2019 au vote. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le point 7 sera reporté à une séance ultérieure en raison de demande de compléments auprès des entreprises qui ont déposé une offre.

FINANCES LOCALES

2020-001 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André MASSARD, premier adjoint,

- après s'être fait rappeler les crédits ouverts lors du vote du Budget Primitif 2019,
- après énumération des décisions modificatives budgétaires de l'exercice,
- vu les mandats et titres émis au cours de l'année 2019, en section de fonctionnement et en section d'investissement,
- après en avoir délibéré,

- **Budget « Commune »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019 (Hors restes à réaliser)

	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
Fonctionnement	163 225,44 €	163 225,44 €	190 675,73 €	190 675,73 €
Investissement	483 820,36 €		- 124 944,52 €	358 875,84 €

- **constate un excédent cumulé de 190 675,73 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé de 358 875,84 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à la majorité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous (*abstention de Vincent CRESPEL arrivé après la présentation*) :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	680 377,73 €	871 053,46 €
Investissement	1 084 768,71 €	1 443 644,55 €

- **Budget « Assainissement »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
Exploitation	30 160,86 €	30 160,86 €	31 885,61 €	31 885,61 €
Investissement	- 642,60 €		7 553,21 €	6 910,61 €

- **constate un excédent cumulé de 31 885,61 € en section d'exploitation** à la clôture de l'exercice
- **constate un excédent cumulé de 6910,61 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Exploitation	19 146,45 €	51 032,06 €
Investissement	31 700,76 €	38 611,37 €

- **Budget « SPANC »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement Exercice 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
Fonctionnement	565,22 €	0,00 €	- 1 018,81 €	- 453,59 €

- **constate un déficit cumulé de – 453,59 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-dessous :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	4 453,81 €	4 000,22 €

• **Budget Lotissement « Les Forges »**

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2019				
	Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2018	Part affectée à l'investissement 2019	Résultats de l'exercice 2019	Résultats cumulés de clôture au 31/12/2019
Fonctionnement	82 688,16 €	0,00 €	- 13 173,24 €	69 514,92 €
Investissement	182 230,70 €	0,00 €	- 8 514,30 €	173 716,40 €

- **constate un excédent cumulé de 69 514,92 € en section de fonctionnement** à la clôture de l'exercice,
- **constate un excédent cumulé 173 716,40 € en section d'investissement** à la clôture de l'exercice,
- **approuve à l'unanimité le compte administratif** dont les résultats sont repris ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	240 086,59 €	309 061,51 €
Investissement	171 208,48 €	344 924,88 €

FINANCES LOCALES

2020-002 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – COMPTES DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal de Quédillac,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'année 2019 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant qu'il n'y a aucune reprise à effectuer ;

- 1 – Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 – Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

FINANCES LOCALES

2020-003 – BOULANGERIE – DÉSIGNATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX

D'EXTENSION

Messieurs Christophe GOBIN et Dominique ROLLAND, concernés par l'appel d'offres, n'ont pas assisté à la présentation ni au vote.

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2019-057 du 24 octobre 2019 relative au choix du maître d'œuvre pour la réalisation et le suivi de l'opération citée en objet.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 5 mars dernier, a pris connaissance de l'analyse réalisée JP Bureau d'Etudes et a retenu, les entreprises suivantes :

Objet	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 - Gros œuvre Ravalement	EURL GOBIN	19 925.20 €	23 910.24 €
Lot 2 - Charpente	CHEROT James	1 081.55 €	1 297.86 €
Lot 3 – Traitement des bois	/	/	/
Lot 4 - Couverture	ROLLAND Dominique	271.00 €	325.20 €
Lot 5 - Menuiseries	SARL LE BRIAC	3 166.67 €	3 800.00 €
Lot 6 – Cloisons sèches	LEVREL Claude	5 323.50 €	6 388.20 €
Lot 7 - Electricité-VMC	SARL JALU	2 228.00 €	2 673.60 €
Lot 8 - Plomberie	SARL JALU	1 920.38 €	2 304.46 €
Lot 9 - Chauffage	SARL JALU	985.95 €	1 183.14 €
Lot 10 - Revêtement de sols	SARL MASSARD	5 404.15 €	6 484.98 €
Lot 11 - Peinture	SARL PIEDVACHE	1 719.63 €	2 063.56 €
TOTAL		42 026,03 €	50 431,24 €

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres concernant les 10 lots pour lesquels une entreprise a été identifiée et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des présents (*14 pour et 1 contre de Blandine RÉGEARD en raison du caractère ancien qui n'est pas retrouvé dans la rénovation*) :

- **ATTRIBUE** les 10 lots de l'appel d'offres relatifs à l'extension de la boulangerie,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits à l'opération 133 – Boulangerie.

FINANCES LOCALES

2020-004 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services passé avec la société BERGER-LEVRAULT pour la mairie est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

La société BERGER-LEVRAULT propose de renouveler ce contrat qui a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels développés dans le cadre dudit contrat avec documentation d'utilisation, et la fourniture par BERGER-LEVRAULT à la mairie d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans, non prorogeable par tacite reconduction pour un montant annuel de 2 650 € HT réparti comme suit :

- **Acquisition du droit d'utilisation des logiciels :** **2 385 € HT**
(Pour mémoire, le dernier montant du contrat : 2 250 € HT/an)
- **Prestation de services (maintenance, formation) :** **265€ HT**
(Pour mémoire, le dernier montant du contrat : 250 € HT/an)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de renouveler, pour les exercices 2020, 2021 et 2022, le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services entre BERGER-LEVRAULT et la mairie, présenté ci-dessus, pour un montant annuel de **2 650 € HT**,
- **AUTORISE** le Maire à signer ce contrat pour la mairie de Quedillac.

URBANISME

2020-005 – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER – PARCELLES AB747p, AB749 et AB795

Monsieur le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées AB747p, AB749 et AB795 d'une surface totale de 838 m² appartenant aux Consorts ALIX.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la D.I.A concernant lesdites parcelles cadastrales, inscrites dans le périmètre du droit de préemption urbain.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas exercer son droit de préemption urbain,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour signer tous documents nécessaires à ce dossier.